



ASSEMBLÉE NATIONALE

DEUXIÈME SESSION

TRENTE-NEUVIÈME LÉGISLATURE

Procès-verbal

de l'Assemblée

Le mercredi 4 mai 2011 — N° 22

Président de l'Assemblée nationale :
M. Jacques Chagnon

QUÉBEC

La séance est ouverte à 9 h 45.

AFFAIRES COURANTES

Déclarations de députés

M. Kelley (Jacques-Cartier) fait une déclaration afin de souligner le centenaire de la ville de Pointe-Claire.

M. Traversy (Terrebonne) fait une déclaration concernant le 20^e anniversaire du Mouvement organisé des mères solidaires (M.O.M.S.).

M. Turcotte (Saint-Jean) fait une déclaration afin de rendre hommage au centre Actiforme de Saint-Jean-sur-Richelieu.

Mme Charbonneau (Mille-Îles) fait une déclaration concernant la Semaine des soins palliatifs.

Mme Beaudoin (Rosemont) fait une déclaration afin de féliciter L'Avant-scène pour sa première place au festival de théâtre international «La Tour-en-scène».

4 mai 2011

M. Bachand (Outremont) fait une déclaration afin de rendre hommage à M. André Raynauld.

M. Pelletier (Saint-Hyacinthe) fait une déclaration concernant le 40^e anniversaire de la Fédération de la famille Richelieu-Yamaska de Saint-Hyacinthe.

M. Pigeon (Charlesbourg) fait une déclaration afin de souligner le 40^e anniversaire des Aînés actifs d'Orsainville.

M. Simard (Dubuc) fait une déclaration concernant la Semaine minière.

À 9 h 56, M. Ouimet, deuxième vice-président, suspend les travaux pour quelques instants.

Les travaux reprennent à 10 h 09.

Moment de recueillement

4 mai 2011

Présentation de projets de loi

M. Bachand, ministre du Revenu, propose que l'Assemblée soit saisie du projet de loi suivant :

n° 5 Loi modifiant la Loi sur les impôts, la Loi sur la taxe de vente du Québec et d'autres dispositions législatives

La motion est adoptée.

En conséquence, l'Assemblée est saisie du projet de loi n° 5.

M. Paquet, ministre délégué aux Finances, propose que l'Assemblée soit saisie du projet de loi suivant :

n° 7 Loi modifiant diverses dispositions législatives concernant le secteur financier

La motion est adoptée.

En conséquence, l'Assemblée est saisie du projet de loi n° 7.

Dépôts de documents

M. Fournier, leader du gouvernement, dépose :

La réponse à la question écrite n° 4 concernant l'octroi d'une aide financière à la construction d'un amphithéâtre multifonctionnel à Québec, inscrite au *Feuilleton et préavis* du 7 avril 2011 par M. Caire (La Peltrie).

(Dépôt n° 189-20110504)

4 mai 2011

M. le président dépose :

Le tome II du rapport du Vérificateur général du Québec à l'Assemblée nationale pour l'année 2010-2011, accompagné d'une brochure exposant les faits saillants du rapport.

(Dépôt n° 190-20110504)

Dépôts de rapports de commissions

Mme L'Écuyer (Pontiac), à titre de vice-présidente, dépose :

Le rapport de la Commission des transports et de l'environnement qui, le 3 mai 2011, a procédé à des auditions publiques dans le cadre de consultations particulières à l'égard du projet de loi n° 2, Loi concernant la construction d'un tronçon de l'autoroute 73, de Beauceville à Saint-Georges.

(Dépôt n° 191-20110504)

Dépôts de pétitions

M. Reid (Orford) dépose :

L'extrait d'une pétition, signée par 817 citoyens et citoyennes du Québec, concernant la Direction de la protection de la jeunesse.

(Dépôt n° 192-20110504)

M. Boucher (Johnson) dépose :

L'extrait d'une pétition, signée par 856 citoyens et citoyennes du Québec, concernant l'aide financière pour les personnes stomisées.

(Dépôt n° 193-20110504)

4 mai 2011

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 63 du Règlement, M. Ferland (Ungava) dépose :

L'extrait d'une pétition, signée par 1 634 citoyens et citoyennes du Québec, concernant le surpeuplement des logements au Nunavik.

(Dépôt n° 194-20110504)

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 63 du Règlement, M. Boucher (Johnson) dépose :

L'extrait d'une pétition, signée par 2 341 citoyens et citoyennes du Québec, concernant l'aide financière pour les personnes stomisées.

(Dépôt n° 195-20110504)

Questions et réponses orales

Il est procédé à la période de questions orales des députés.

Motions sans préavis

M. Trottier (Roberval), conjointement avec Mme Normandeau, ministre des Ressources naturelles et de la Faune et M. Khadir (Mercier), présente une motion concernant le nouvel amphithéâtre de Québec; cette motion ne peut être débattue faute de consentement.

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 185 du Règlement, M. Bonnardel (Shefford), conjointement avec Mme Beauchamp, ministre de l'Éducation, du Loisir et du Sport, M. Boucher (Johnson) et M. Caire (La Peltrie), propose :

4 mai 2011

QUE l'Assemblée nationale félicite Georges Saint-Pierre pour la brillante défense de son titre de champion du monde des super-moyens de la Ultimate Fighting Championship, samedi soir dernier à Toronto;

QU'elle souligne les performances exceptionnelles de cet athlète québécois, champion depuis 2007, qui est une source de fierté et de rayonnement pour le Québec.

Du consentement de l'Assemblée, la motion est adoptée.

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 185 du Règlement, M. Bolduc, ministre de la Santé et des Services sociaux, conjointement avec Mme Doyer (Matapédia), Mme Roy (Lotbinière), M. Caire (La Peltrie) et M. Khadir (Mercier), propose :

QUE l'Assemblée nationale du Québec souligne la Semaine de la santé mentale qui se déroule cette année du 2 au 8 mai sous le thème « Merci de me faire confiance, ça me donne des ailes! »;

QU'elle rappelle à tous l'importance de prendre soin de sa santé mentale, qui est toute aussi importante que la santé physique;

QU'elle rappelle également qu'il est important de rester attentifs aux besoins des personnes les plus vulnérables.

Du consentement de l'Assemblée, la motion est adoptée.

Avis touchant les travaux des commissions

M. Dutil, leader adjoint du gouvernement, convoque :

4 mai 2011

- la Commissions des institutions, afin de poursuivre l'étude détaillée du projet de loi n°119, Loi concernant le processus électoral;
- la Commission des transports et de l'environnement, afin d'entreprendre l'étude détaillée du projet de loi n° 89, Loi modifiant la Loi sur la qualité de l'environnement afin d'en renforcer le respect;

—————

M. Ouimet, deuxième vice-président, donne les avis suivants :

- la Commission de l'agriculture, des pêcheries, de l'énergie et des ressources naturelles se réunira en séance de travail afin de statuer sur la possibilité que la commission se saisisse d'un mandat d'initiative et d'un mandat de surveillance;
- la Commission des institutions se réunira en séance de travail afin de procéder à l'examen des rapports annuels 2007-2008 à 2009-2010 de la Commission d'accès à l'information et des rapports annuels 2007-2008 à 2009-2010 du Commissaire au lobbyisme;
- la Commission de l'administration publique se réunira en séance de travail afin de procéder à l'organisation des travaux de la commission et à l'examen de rapports annuels de gestion de ministères et d'organismes publics en vertu des dispositions de la *Loi sur l'Administration publique*.

4 mai 2011

AFFAIRES DU JOUR

Affaires prioritaires

Crédits budgétaires

L'Assemblée entreprend le débat restreint sur les rapports des commissions qui ont étudié les crédits budgétaires pour l'exercice financier se terminant le 31 mars 2012.

À la suite d'une réunion qu'il a tenue avec les leaders des groupes parlementaires, M. Ouimet, deuxième vice-président, informe l'Assemblée de la répartition du temps de parole dans le cadre de ce débat restreint : 5 minutes sont allouées au député de Mercier; 1 minutes 45 secondes est allouée à chacun des autres députés indépendants; 8 minutes 30 secondes sont allouées aux députés du deuxième groupe d'opposition; le reste du temps sera partagé également entre le groupe parlementaire formant le gouvernement et le groupe parlementaire formant l'opposition officielle. Dans ce cadre, le temps non utilisé par les députés indépendants ou par les députés du deuxième groupe d'opposition sera redistribué également entre le groupe parlementaire formant le gouvernement et le groupe parlementaire formant l'opposition officielle. Le temps non utilisé par le groupe parlementaire formant le gouvernement sera alloué au groupe parlementaire formant l'opposition officielle et vice-versa. Enfin, les interventions ne seront soumises à aucune limite de temps.

Le débat s'ensuit.

À 12 h 59, M. Ouimet, deuxième vice-président, suspend les travaux jusqu'à 15 heures.

Les travaux reprennent à 15 heures.

4 mai 2011

Crédits budgétaires

L'Assemblée poursuit le débat restreint sur les rapports des commissions qui ont étudié les crédits budgétaires pour l'exercice financier se terminant le 31 mars 2012.

Le débat terminé et l'Assemblée ayant statué sur les motions formulant un grief et sur la motion du ministre des Finances présentée dans le cadre du discours sur le budget, les rapports regroupés des commissions qui ont étudié les crédits budgétaires pour l'exercice financier se terminant le 31 mars 2012 sont mis aux voix; un vote par appel nominal est exigé.

Ces rapports sont adoptés par le vote suivant :

(Vote n° 26 en annexe)

Pour: **59** Contre: **47** Abstention: **0**

Projets de loi de crédits

Mme Courchesne, ministre responsable de l'Administration gouvernementale et présidente du Conseil du trésor, propose que l'Assemblée soit saisie du projet de loi n° 8, Loi n° 2 sur les crédits, 2011-2012, qu'elle en adopte le principe et qu'elle adopte le projet de loi; un vote par appel nominal est exigé.

La motion est adoptée par le vote suivant :

(Vote n° 27 en annexe)

Pour: **59** Contre: **47** Abstention: **0**

En conséquence, le projet de loi n° 8, Loi n° 2 sur les crédits, 2011-2012, est adopté.

Affaires inscrites par les députés de l'opposition

M. Bergeron (Verchères) propose :

QUE l'Assemblée nationale exige du ministre de la Sécurité publique qu'il confie au commissaire à la lutte contre la corruption le mandat d'enquêter concernant les allégations d'irrégularités commises dans le cadre de l'administration de la ville de Laval, à l'instar du mandat octroyé concernant la gestion de la ville de Montréal.

À la suite d'une réunion qu'il a tenue avec les leaders des groupes parlementaires, M. Gendron, troisième vice-président, informe l'Assemblée de la répartition du temps de parole pour la discussion de cette motion : 10 minutes sont allouées à l'auteur de la motion pour sa réplique; 3 minutes sont allouées au député de Mercier; 1 minute est allouée à chacun des autres députés indépendants; 4 minutes sont allouées aux députés du deuxième groupe d'opposition; le reste du temps sera partagé également entre le groupe parlementaire formant le gouvernement et le groupe parlementaire formant l'opposition officielle. Dans ce cadre, le temps non utilisé par les députés indépendants ou par les députés du deuxième groupe d'opposition sera redistribué également entre le groupe parlementaire formant le gouvernement et le groupe parlementaire formant l'opposition officielle. Le temps inutilisé par le groupe parlementaire formant le gouvernement ira au groupe parlementaire formant l'opposition officielle et vice-versa. Enfin, les interventions ne seront soumises à aucune limite de temps.

Le débat s'ensuit.

À la fin de son intervention, M. Dutil, ministre de la Sécurité publique, propose :

QUE la motion du député de Verchères soit amendée de la manière suivante : à la première, deuxième et troisième ligne, remplacer les mots « exige du ministre de la Sécurité publique qu'il confie au commissaire à la lutte contre la corruption le mandat d'enquêter » par les mots « donne sa confiance à l'Unité permanente anticorruption pour que toute la lumière soit faite »;

4 mai 2011

À la quatrième et cinquième ligne, remplacer les mots « à l'instar du mandat octroyé concernant la gestion de la ville de Montréal » par les mots « en laissant toute la latitude nécessaire à l'Unité permanente anticorruption de faire les enquêtes qu'elle juge à propos de faire »;

La motion, telle qu'amendée, se lirait ainsi :

QUE l'Assemblée nationale donne sa confiance à l'Unité permanente anticorruption pour que toute la lumière soit faite concernant les allégations d'irrégularités commises dans le cadre de l'administration de la ville de Laval, en laissant toute la latitude nécessaire à l'Unité permanente anticorruption de faire les enquêtes qu'elle juge à propos de faire.

Le débat se poursuit sur la motion principale de M. Bergeron (Verchères), et sur l'amendement de M. Dutil, ministre de la Sécurité publique, sous réserve de la permission de son auteur.

À la fin de sa réplique, M. Bergeron (Verchères) refuse la proposition d'amendement de M. Dutil, ministre de la Sécurité publique.

Le débat terminé, la motion est mise aux voix; un vote par appel nominal est exigé.

La motion est rejetée par le vote suivant :

(Vote n° **28** en annexe)

Pour : **47** Contre : **56** Abstention : **0**

4 mai 2011

Projets de loi du gouvernement

Adoption du principe

L'Assemblée reprend le débat, ajourné le 3 mai 2011, sur la motion de Mme St-Pierre, ministre de la Culture, des Communications et de la Condition féminine, proposant que le principe du projet de loi n° 82, Loi sur le patrimoine culturel, soit maintenant adopté.

À 18 heures, Mme Houda-Pepin, première vice-présidente, lève la séance et, en conséquence, l'Assemblée s'ajourne au jeudi 5 mai 2011, à 9 h 45.

Le Président

JACQUES CHAGNON

4 mai 2011

ANNEXE

Votes par appel nominal

Sur les rapports des commissions qui ont étudié les crédits budgétaires pour l'exercice financier se terminant le 31 mars 2012 :

(Vote n° 26)

POUR - 59

Arcand	Charest	Huot	Paquet
Auclair	Charlebois	James	Pigeon
Bachand	Chevarie	Kelley	Reid
(Outremont)	Corbeil	L'Écuyer	Rotiroti
Bachand	Courchesne	Lehouillier	Simard
(Arthabaska)	D'Amour	Lessard	(Dubuc)
Beauchamp	Drolet	MacMillan	Sklavounos
Bergman	Dubourg	Mamelonet	St-Amand
Bernard	Dutil	Marcoux	St-Pierre
Bernier	Fournier	Marsan	Thériault
Billette	Gagnon-Tremblay	Matte	Vallée
Blais	Gaudreault	Ménard	Vallières
Bolduc	(Hull)	Moreau	Vien
Boulet	Gignac	Morin	Weil
Carrière	Gonthier	Normandeau	Whissell
Charbonneau	Hamad	Ouellette	

CONTRE - 47

Beaudoin	Cousineau	Lemay	Richard
(Mirabel)	Curzi	Malavoy	(Marguerite-D'Youville)
Beaudoin	Doyer	Maltais	Richard
(Rosemont)	Drainville	Marceau	(Duplessis)
Bédard	Ferland	Marois	Roy
Bergeron	Gaudreault	McKay	Simard
Bérubé	(Jonquière)	Ouellet	(Richelieu)
Blanchet	Girard	Pelletier	Simard
Bonnardel	Grondin	(Rimouski)	(Kamouraska-Témiscouata)
Boucher	Hivon	Pelletier	St-Arnaud
Bouillé	Kotto	(Saint-Hyacinthe)	Traversy
Champagne	Lapointe	Poirier	Tremblay
Charette	Leclair	Rathé	Trottier
Cloutier	Léger	Rebello	Villeneuve

4 mai 2011

Sur la motion de Mme Courchesne, ministre responsable de l'Administration gouvernementale et présidente du Conseil du trésor :

(Vote n° 27)

(Identique au vote n° 26)

4 mai 2011

Sur la motion de M. Bergeron (Verchères) :

(Vote n° 28)

POUR - 47

Beaudoin <i>(Rosemont)</i>	Cousineau	Malavoy	Richard
Beaudoin <i>(Mirabel)</i>	Curzi	Maltais	<i>(Duplessis)</i>
Bédard	Doyer	Marceau	Robert
Bergeron	Drainville	Marois	Roy
Bérubé	Ferland	McKay	Simard
Blanchet	Gaudreault	Ouellet	<i>(Kamouraska-Témiscouata)</i>
Bonnardel	<i>(Jonquière)</i>	Pelletier	Simard
Boucher	Girard	<i>(Rimouski)</i>	<i>(Richelieu)</i>
Bouillé	Grondin	Pelletier	St-Arnaud
Champagne	Kotto	<i>(Saint-Hyacinthe)</i>	Traversy
Charette	Lapointe	Poirier	Tremblay
Cloutier	Leclair	Ratthé	Trottier
	Léger	Rebello	Villeneuve
	Lemay	Richard	
		<i>(Marguerite-D'Youville)</i>	

CONTRE - 56

Arcand	Corbeil	Kelley	Pigeon
Auclair	Courchesne	L'Écuyer	Reid
Bachand <i>(Arthabaska)</i>	D'Amour	Lehouillier	Rotiroti
Beauchamp	Diamond	Lessard	Simard
Bergman	Drolet	MacMillan	<i>(Dubuc)</i>
Bernard	Dubourg	Mamelonet	Sklavounos
Bernier	Dutil	Marcoux	St-Amand
Billette	Fournier	Marsan	St-Pierre
Blais	Gagnon-Tremblay	Matte	Thériault
Bolduc	Gaudreault	Ménard	Vallée
Boulet	<i>(Hull)</i>	Moreau	Vallières
Charbonneau	Gignac	Morin	Vien
Charlebois	Gonthier	Normandeu	Weil
Chevarie	Hamad	Ouellette	Whissell
	James	Paquet	